

CNESER 1 – SARKOZY 0

Après deux motions adoptées au début du CNESER du 19 juillet, manifestant l'isolement du ministère (motion « APL » 16 pour, motion « masterisation » 17 pour, 1 ou 2 abstentions, 0 contre) et l'absence de réponse à la demande unanime du CNESER de juin (CPU comprise) de financement des préparations aux concours, le gouvernement a franchi aujourd'hui un seuil dans le mépris vis-à-vis du seul conseil du monde universitaire et de la recherche fondé pour une large part sur la représentation élective. Pour mettre en œuvre un projet lié à l'opération « Campus de Saclay » avec l'une des écoles de l'INSEE, le ministère a passé outre l'avis argumenté des membres du CNESER sur un texte hâtivement préparé, qui a recueilli 11 contre et 1 abstention. Sans tenir compte du départ de la totalité des élus, il a poursuivi un semblant de CNESER.

Contrairement aux propos du Président de la République le 12 juillet : le monde universitaire n'est ni satisfait ni muet.

SNESUP, FSU, Autonome SUP (FNAESR), UNEF, SGEN et CFDT, UNSA, Sup' Recherche, A&I, SNPTES

* * *

« MASTERISATION » : LE CNESER REFUSE DE CAUTIONNER UNE PARODIE D'HABILITATION

Motion présentée par le SNESUP-FSU et adoptée à l'unanimité moins deux abstentions (17 POUR, 0 contre, 2 abs)

Un mois après le départ de la quasi-totalité des organisations représentées au CNESER, décidées à suspendre leurs travaux sur la formation des enseignants, le ministère poursuit son travail de sape de cette instance. Il multiplie les obstacles à l'exercice des mandats des conseillers du CNESER. Bien qu'il ait clairement annoncé, il y a plusieurs semaines, qu'il disposait de toutes les maquettes de master « enseignement », les membres du CNESER n'ont reçu aucune garantie que la totalité des maquettes leur a été communiquée. De plus, certains projets, ainsi que les avis de la DGESIP sont encore inaccessibles. Fin juillet, outre ce que le CNESER considère toujours comme un simulacre d'habilitation, s'ajoute un ordre du jour comportant nombre pléthorique de dossiers importants, parfois incomplets et transmis dans des délais outrageusement courts, rendant impossible un examen sérieux.

Le CNESER proteste vigoureusement contre cette méthode et exige d'en changer afin de pouvoir travailler normalement. Cela implique notamment de reporter au mois de septembre les textes non urgents ou dont les documents ont été tardivement communiqués.

Concernant le prétendu examen des masters "enseignement", le CNESER condamne la manœuvre qui témoigne de la volonté du gouvernement d'entraver la construction d'une vision territoriale claire de la formation des enseignants en proie à une pseudo-réforme porteuse d'une rupture d'égalité sans précédent du service public.

En sus du caractère lacunaire des formations présentées, le CNESER déplore que les informations mises à disposition des conseillers excluent les très nombreux masters existants, profondément remaniés par l'ajout à la hâte de parcours liés aux métiers de l'enseignement. Cette vision partielle ne permet pas de garantir l'accès et les conditions de réussite aux concours d'enseignement de la fonction publique d'Etat sur l'ensemble du territoire. Par exemple, si l'agrégation de Mathématique ne voit de master correspondant qu'à Metz et Nancy, celle d'Histoire-Géographie est tout simplement omise des formations présentées au cours de ce CNESER. A la rentrée, nombre d'académies ne disposeront pas de formation permettant de préparer certaines disciplines de concours. Parmi les maquettes soumises au CNESER, aucune ne traite des problématiques des disciplines

professionnelles de concours des CAPLP les plus importants (hôtellerie, conducteur routier,...). Certains CAPES de langues (chinois, japonais, ...), d'arts plastiques n'ont de formation associée que dans un nombre très limité d'académies.

Le CNESER dénonce ce maillage territorial désastreux de la formation des enseignants et la concurrence entre établissements qui en résulte. Il s'alarme pour l'avenir des UFR et des IUFM, et de la recherche en général, Il s'inquiète des effets d'une formation professionnelle et disciplinaire insuffisante des nouveaux lauréats du concours sur la qualité du système éducatif et par conséquent, l'avenir des jeunes. Il condamne une contre-réforme catastrophique que le gouvernement doit retirer, ainsi que les décrets et textes promulgués. En outre, les récentes annonces concernant le nombre de postes ouverts aux concours de l'enseignement représentent un coup sévère et brutal pour le service public d'éducation et pour les étudiants, candidats se préparant depuis plusieurs années à ces concours. La baisse de 24% des postes mis au concours externe – essentiellement au concours PE– constitue une véritable double-peine : d'une part le gouvernement a allongé le cursus de d'une année sans réelle élévation du niveau de qualification ni aide financière, d'autre part il réduit de plus de la moitié les chances de réussir le concours pour devenir professeur des écoles !

Dans un contexte de restrictions budgétaires sans précédent dans la fonction publique, le CNESER dénonce un processus qui conduirait à accélérer la réduction du nombre de fonctionnaires.

Le 22 juin dernier, M. le Directeur Général de la DGESIP Patrick Hetzel a dû prendre acte de la demande de confirmation par écrit « d'évolutions notables de la situation des étudiants titulaires d'un master ayant échoué aux concours en ouvrant la possibilité de maintenir les préparations aux concours financées dans le système SYMPA ». Or à ce jour, nous attendons toujours cette confirmation. Le CNESER dénonce le mépris exprimé à son égard. Il n'entend pas poursuivre ses travaux concernant la formation des enseignants dans ce qui n'est qu'une parodie chargée de masquer la totale improvisation gouvernementale aux conséquences dramatiques.

**SNESUP-FSU, FSU, CGT, UNSA, CFDT, SGEN-CFDT
UNEF**